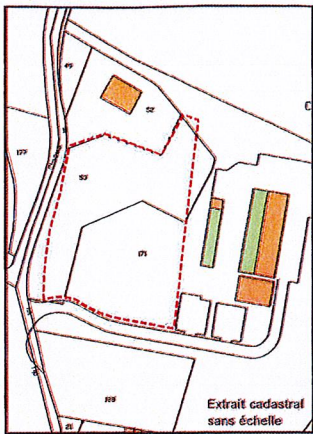




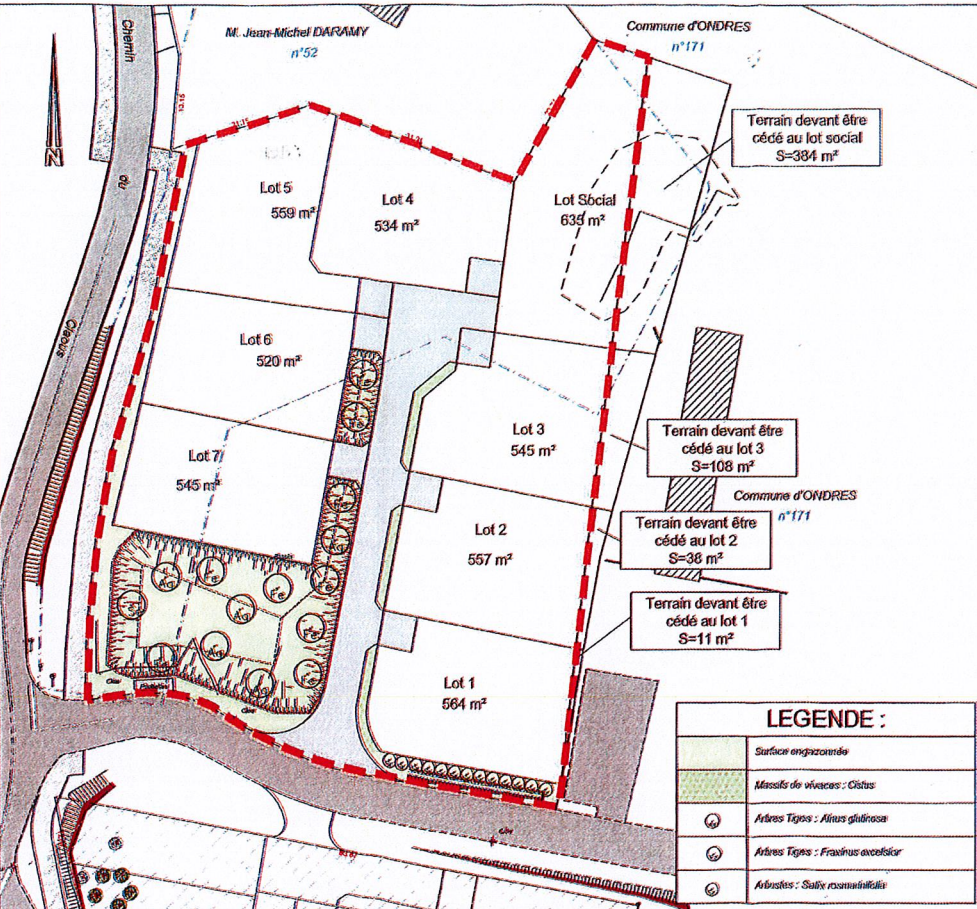
« A noter : Ce plan est établi sur les feuilles apparentes relatives aux applications cadastrales indiquées sur le plan cadastral par rapport à l'état des lieux. Ces indications ne sont en aucun cas la délimitation des limites réelles, qui doivent faire l'objet d'un bornage contradictoire. En particulier, ce document ne pourra servir à l'implantation de bâtiment ou au calcul de prospectus.



**Légende éléments existants :**

- Application du plan cadastral
- Périmètre du lotissement
- Borne OGE existante
- Cloture
- Mur clôture
- Cailloux
- Enrobé
- Bâtiment
- Talus-fossé

Le présent plan ne peut pas être considéré comme définitif s'il n'est pas revêtu du cachet et de la signature du Géomètre Expert



**LEGENDE :**

	Surface engazonnée
	Massifs de vivaces : Clitus
	Autres Tiges : Alnus glutinosa
	Autres Tiges : Fraxinus excelsior
	Arbustes : Salix rosmarinifolia

**DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER**  
PA8B4 - PLAN DES TRAVAUX PAYSAGERS - Article R.442-5e

sysf. coord. **CC44**

échelle **1/500**

format **A3**

**07/03 2024**

**PREMIER PLANI**  
Agence de SAINT VINCENT DE TROISSE  
1000 Avenue Terréologique  
Tel : 05 98 77 03 69  
troisse@premierplan.fr  
www.premierplan.fr



Propriété de la Commune d'ONDRES  
Lieu dit "Cliaus"  
40446 COMMUNE D'ONDRES  
Références cadastrales : AK n°53 et n°171

Référence dossier : 21-0899  
Référence fichier : 21-0899\_PA.dwg  
0 5 10m